

UNE MAJORITÉ D'ÉLUS REFUSERAIT LE TRANSFERT D'ÉQUIPEMENTS MARSEILLAIS

# Drôle de pastis à la Métropole!

Jean-Claude Gaudin est contraint d'ajourner le transfert des 17 piscines, de la patinoire, de l'opéra et des bibliothèques. Trop coûteux, ils plomberaient une dette déjà abyssale. Mais la loi oblige à trancher p.2

# La Métropole risque-t-elle l'indigestion ?

Le transfert à la Métropole d'équipements marseillais a été ajourné. De nombreux maires refusent de trop charger la "mule" métropolitaine

Le malaise planait depuis quelques mois au sein de la Métropole. Il a éclaté ces jours-ci par un symptôme patent : le rapport prévoyant le transfert d'équipements marseillais dans le budget de la Métropole a été retiré de l'ordre du jour du conseil du 13 juillet prochain. Étaient concernés le stade Vélodrome, l'Opéra, le palais des sports, l'École d'art de Luminy, la patinoire, l'Alcazar, mais aussi les 17 piscines et sept bibliothèques de proximité que compte la ville.

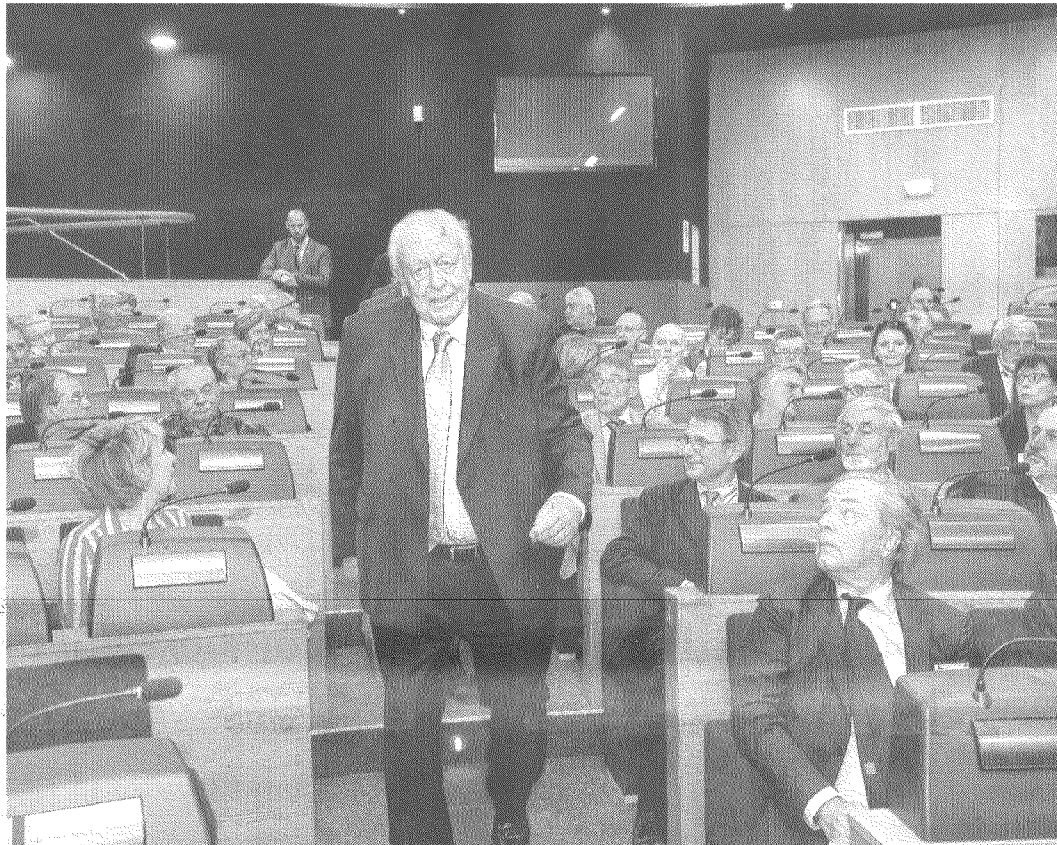
Raison officielle de cet ajournement : "En cette période de l'année, il était difficile de rassembler la majorité qualifiée des deux tiers des conseillers métropolitains nécessaire à ce vote", avance Jean-Claude Gondard, secrétaire général de la Métropole. La complexité des opérations aurait, de surcroît, incité le président de la Métropole, Jean-Claude Gaudin, à donner du temps au temps.

"Il est probable que l'ensemble des transferts d'équipements et de compétences sera mis au vote en même temps, probablement en novembre ou en décembre prochain, avant la date butoir du 1<sup>er</sup> janvier", poursuit Jean-Claude Gondard.

Mais à demi-mot, celui-ci reconnaît que, lors de la conférence qui a réuni, le 28 juin dernier, les 92 maires de la Métropole, "les positions n'ont pas été unanimes" sur l'opportunité de mettre dans le pot métropolitain de nouveaux équipements communaux.

Le maire LR de Salon Nicolas Isnard, qui y participait, raconte : "Un certain nombre de maires, je pense la majorité, ont exprimé leurs inquiétudes. Il ne s'agit pas des piscines marseillaises, des bibliothèques salonaises ou des salles de sport aixoises, mais de savoir si on peut intégrer tous ces équipements dans une Métropole en grande fragilité financière qui a déjà une dette de 2 milliards à digérer !"

Une digestion qui doit aussi assimiler les 750 millions d'investissements programmés sur la centaine d'équipements déjà gérés en direct. "Que restera-t-il pour les investissements structurants ?", interroge Nicolas Isnard qui estime que "ce n'est pas le moment de charger le bateau" de la Métropole.



Face aux réticences de nombreux maires, le président Jean-Claude Gaudin a différé le vote sur les transferts d'équipements marseillais.

/PHOTO THIERRY GARRO

Prudemment, Jean-Claude Gaudin a donc décidé de négocier cette affaire. En laissant à la Clect (Commission locale d'évaluation des charges transférées) le temps d'évaluer précisément les coûts réels, et à venir,

## "La Métropole a déjà 2 milliards de dette à digérer."

NICOLAS ISNARD, MAIRE DE SALON

des équipements transférables. Quid, notamment, des piscines marseillaises qui nécessitent de coûteux travaux de rénovation ?

Dans sa manche, le maire de Marseille détient cependant un atout de poids : la vingtaine de piscines du territoire (celle de Venelles par exemple) et les médiathèques ont déjà été intégrées dans les finances métropolitaines. "Faudra-il rendre

ces équipements aux communes qui les ont transférés ?", met en garde Jean-Claude Gondard. Qui concède toutefois que "si l'on prend tout, cela fera trop".

## "L'égoïsme de certains"

Au sein même des élus marseillais, ce dossier indispose. Lors du dernier conseil municipal, le président du groupe PS Benoît Payan a déposé un amendement (rejeté) pour retirer de la liste les piscines et bibliothèques. Dans une longue intervention, l'élu avait fait part de son "inquiétude" pour l'avenir de la nouvelle collectivité : "Pendant qu'on mobilisera nos maigres capacités d'investissement dans des travaux d'étanchéité, qui financera les transports, l'habitat, le développement économique ?" Et Payan avait rappelé à Gaudin ses propos à l'encontre de "l'égoïsme de certains élus" (notamment, la maire d'Aix Maryse Joissains, Ndlr) qui "avaient chargé la marque de la Métropole" au moment de sa création, en lui transférant le financement de

l'Arena aixoise notamment. Le maire de Marseille le reconnaît lui-même : la métropolisation des piscines serait "un soulagement important pour les finances de Marseille". Mais à droite aussi, des voix s'élèvent pour dénoncer cette conception de la mutualisation. Avant de quitter (jeudi) la présidence du Conseil de territoire Marseille Provence en raison de la loi sur le cumul des mandats, Guy Teissier ne mâche pas ses mots : "Bien que Marseillais défendant ardemment ma ville, je ne peux m'exonérer de mon devoir d'objectivité. Les piscines et les bibliothèques sont des équipements marseillo-marseillais. Si l'on charge encore la mule métropolitaine, on ne pourra pas avancer sur les dossiers prioritaires et structurants. Dans ce cas, à quoi bon une Métropole ?" Précision d'importance : à défaut d'accord entre les élus du territoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018, c'est l'État qui dira quels équipements sont métropolitains ou ne le sont pas.

Sophie MANELLI